CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165664** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2027**

ÉDITÉ LE 09/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/2009

Raison sociale : LGL ETANCHEITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2020

Capital : 20 100

10 BIS AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918
69200 VENISSIEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 510 247 794 00033

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8015222

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 0002 121507/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 0002 121507/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 37 60 03 31 **Fax :**

Portable : 06 03 44 88 58

Responsabilité légale :
LETOUZE ARNAUD GÉRANT / PICCETTO JULIEN-MAXENCE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : m.mouz@lesresineurs.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 791 114 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3242	Étanchéité liquide (s.e.l.) (Technicité confirmée)	13	18/09/2025
6233	Revêtements coulés à base de résine de synthèse (Technicité supérieure)	13	20/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 09/09/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.